

Benjamin Constant et la démocratie représentative

I – un romantique libéral

1 – présentation

Benjamin Constant est né en 1767 et mort en 1830. Sa vie d'adulte s'est donc déroulée pendant une période de grands changements politiques puisqu'il a connu pas moins de 7 régimes politiques différents et était un jeune adulte pendant les 10 années de la Révolution. Cette expérience semble l'avoir profondément marqué. Il admire la révolution pour la sortie de l'absolutisme et de certains cadres pesants de l'Ancien Régime. Comme certains acteurs de la Révolution il aurait voulu qu'elle s'arrête à sa première période, cette « Révolution heureuse », pendant laquelle la liberté semble avoir été établie en France. La Révolution de la Liberté qui correspond aux décisions prises au début, entre 1789 et 1791 (déclaration des droits de l'homme, fin des privilèges, assemblée législative de la constitution...) et la référence heureuse de B. Constant. Après la Révolution se poursuit dans le sens de l'égalité et les drames se multiplient. L'engagement politique des révolutionnaires les plus durs lui semble un détournement de l'élan révolutionnaire. Il ne faut pas négliger que Constant est connu également pour sa production littéraire, particulièrement le roman Adolphe, qui est un des exemples de la littérature romantique.

2 – les deux libertés.

Dans son discours de 1819, B. Constant présente la Liberté des Anciens et la Liberté des Modernes. Cela explique selon lui la situation politique en France à ce moment de la Restauration. A cette époque, la France semble chercher un nouveau modèle. La Révolution a provoqué de profonds bouleversements et il faut arriver à retrouver un équilibre après la Terreur, les hésitations des années 1790, puis l'empire et les guerres associées... Il établit une distinction entre deux types de liberté. Celle des Anciens, c'est-à-dire la liberté politique que l'on trouvait dans les cités de l'Antiquité et particulièrement Athènes. Pour lui cette liberté politique est exclusivement exercée de manière collective et directe. Le citoyen antique participe directement aux décisions concernant la cité, mais ce au détriment de sa vie et de sa liberté personnelle. S'il a toute latitude pour s'exprimer et peser dans les décisions, le citoyen antique n'en est pas moins inséré dans un système où la liberté de choix individuelle n'existe pas, particulièrement dans le domaine religieux. Il en découle un engagement politique total qui permet le sacrifice et la célébration de ce sacrifice par la cité... Sans doute faut-il voir dans ce type de sacrifice la raison fondamentale du rejet des périodes les plus sanglantes de la Révolution par Constant. Sans doute est-ce là une des raisons qui le poussent à élaborer le modèle des deux Libertés. Mais il faut prendre en compte qu'il vit à l'époque du romantisme et qu'il est lui-même un auteur de cette tendance.

On comprend mieux alors cette liberté des Modernes, liberté individuelle tout à fait dans l'air du temps. Liberté de choix personnel, religieux, intellectuel, liberté de circulation... Liberté de l'homme qui prend le temps de jouir de cette liberté. Cette liberté là, que nous comprenons bien aujourd'hui dans une époque qui flatte l'individu, est celle que Constant constate chez ses contemporains, c'est la liberté sortie de l'expérience révolutionnaire primordiale, celle de l'abolition des privilèges, mais aussi recherchée après les expériences politiques depuis 1793 qui ressemblaient forts à des régimes autoritaires (au moins pour la Terreur et l'Empire). Ainsi Constant établit que les révolutionnaires se sont trompés de liberté. En voulant rétablir la liberté des Anciens ils ont entraîné la France dans la catastrophe, alors que les Français ne recherchaient que la liberté des Modernes. Et cela oriente les choix politiques ultérieurs. Si Constant est souvent passé pour une girouette politique c'est qu'il a fait partie de cette génération qui a traversé plusieurs régimes, œuvrant à chaque fois en faveur de la liberté, quel que soit le régime. Partant de ce principe, Constant établit également la nécessité du régime représentatif.

II – Le régime représentatif

1 – sa nécessité

La démocratie directe est celle qui voit l'épanouissement de cette liberté des Anciens. Les citoyens de l'Antiquité exerçaient leur métier de citoyen par cette liberté. Leur vie tournait autour de la cité, au détriment de leurs loisirs ou de leurs affaires, ce que l'on peut retrouver dans les faits avec l'abstention et la création de la *misthophorie*. Les conditions de vie moderne ne sont plus les mêmes. Cette aspiration à l'exercice de sa liberté personnelle, telle que Constant l'a établie, ne signifie pas que ses contemporains renoncent à toute liberté politique. Mais ne pouvant exercer la charge, ils cherchent à la confier à d'autres. Ainsi Constant présente le régime représentatif comme une conséquence de ce nouveau sens de la Liberté. Les citoyens, occupés à autre chose, en particulier à jouir de la liberté, ne peuvent mener les affaires eux-mêmes, et à l'image des propriétaires ils confient à des intendants ce soin. La représentation est donc pour lui une procuration donnée par les citoyens pour exercer le pouvoir à leur place. Et de même que le propriétaire surveille son intendant, les citoyens doivent surveiller leurs représentants.

2 – les dangers

Le principal danger que Constant met en évidence est la question de l'indifférence. En effet, si les citoyens préfèrent profiter de leurs droits et de leur liberté et délaissent leur liberté politique, n'importe quel régime peut être institué. On voit que la réflexion de Constant ouvre la porte à une désaffection de la politique alors qu'il cherchait à éviter les violences révolutionnaires, excès politiques revenant sur la liberté après l'avoir conquise. Là où le gouvernement révolutionnaire voulait réaliser le bonheur de tous, Constant répond avec la volonté individuelle de faire son bonheur personnel. L'insistance sur la liberté individuelle risque d'entraîner un désintérêt des affaires politiques. Et la situation actuelle de la démocratie semble aller dans le même sens. Aujourd'hui la vie des citoyens prend le pas sur l'engagement politique et l'abstention progresse, en France comme ailleurs. Il faut noter enfin que Constant ne parle pas de démocratie, son évolution intellectuelle le mène même à préférer le système censitaire, dans lequel seul compte la voix des plus riches et plus notables. Cela reste dans le fil de son idée de représentation.